



Association Franco Tunisienne des Pyrénées-Atlantiques (AFRAHT)

5, Rue du Vignemale – 64 230 LESCAR

Site : www.afraht64.com - e-mail : afraht64@gmail.com – Port : 06 11 95 06 41

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET ORDINAIRE EN DATE DU 1 AVRIL 2022.

Le 1 Avril 2022, à 20h30, à Lescar, les Membres de l'Association Franco-Tunisienne des Pyrénées-Atlantiques, déclarée à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 10 Novembre 2009 et parue au Journal Officiel du 28 Novembre 2009, se sont réunis en Assemblée Générale Elective et Ordinaire. Une feuille de présence signée par tous les Membres présents a été établie et demeure annexée au présent Procès-verbal.

Mohamed Ferchichi, Président de l'AFRAHT ouvre la séance à 20h30 en remerciant les personnes présentes et salue madame Valérie Revel Maire de Lescar. Il constate que le quorum est atteint et donne la liste des pouvoirs qui ont été déposés. (annexe 1).

Le Président remarque que deux assemblées générales ordinaires ont eu lieu dans des délais très proches mais l'épidémie du covid avait empêché de tenir l'assemblée générale 2020 plus tôt, elle s'est donc déroulée le 29 octobre dernier.

Ladite feuille de présence permet de constater que le total des voix est de 45

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'Ordre du Jour suivant, conformément aux dispositions des Article 11 et 12 des Statuts en vigueur :

- I/** Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Octobre 2021.
- II/** Lecture du Rapport Moral et d'Activité du Président, relatif aux années 2021.
- III/** Rapport Financier du Trésorier, relatif aux années 2021.
- IV/** Rapport des Censeurs aux Comptes.
- V/** Adoption du montant des cotisations.
- VI/** Présentation du Budget Prévisionnel 2022,
- VII/** Approbation des résolutions présentées par le trésorier.
- IX/** Questions Diverses

I/ Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective et Ordinaire du 29 Octobre 2021 relatif aux Activités des années 2019 et 2020

Celui-ci ne suscite aucun Commentaire. Mis aux Voix, **il est adopté à l'unanimité.**

II/ Rapport Moral et d'Activités du Président

Le Président Ferchichi présente son rapport moral, faisant l'historique de l'association créée dans la mouvance de la révolution du Jasmin et du changement d'équipe municipale à la Mairie de Lescar. il insiste sur la réussite de l'AFRAHT64 liée à une solidarité et un engagement fort de ses membres et à des partenariats importants avec diverses collectivités faisant de l'AFRAHT64 l'une des plus importantes associations Françaises de solidarité avec la Tunisie.

Il rappelle les grandes actions mises en œuvres et en autre : les Cinq convois humanitaires avec acheminement de 15 tonnes de matériel médical et deux ambulances, le convoi de matériel médical

d'urgence pendant la crise sanitaire du COVID, le partenariat sanitaire entre l'hôpital de Pau et celui de Gafza, dans le Sud-Ouest de la Tunisie, le partenariat scientifique et technique avec l'Université de Pau –IPREM , les colloques médias et démocratie avec la formation de jeunes journalistes Tunisiens ; très grands projets portés par Christiane Mariette, l'accueil à Lescar du prix Nobel de la paix , le concert de l'Orchestre Symphonique de Pau Pays de Béarn OPBB aux festivals de Carthage et El Jem avec la réception du Président Jean François Bayrou par le Président de la République etc.

Il trace ensuite la vision du développement de l'association pour les années à venir avec en outre un important et grand projet dans la récupération, le traitement et la valorisation des déchets avec la ville de Testour en partenariat avec la ville de Lescar et l'agglomération de Pau, le génie informatique avec l'Ecole Internationale des Sciences du traitement de l'information (EISTI-CY Tech); des échanges avec le Lycée Jacques Monod de Lescar et des actions de formation dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie .

Dans la cadre du débat le Président Ferchichi précise que le cout d'un convoi humanitaire est d'environ 12000€.

Ce beau chemin parcouru par notre petite association, dont nous sommes fiers; nous le devons au grand soutien de nos tous les membres, leur soutien et leur concours aux activités et au développement de l'Association. Il adresse également ses vifs remerciements à tous les partenaires

Au terme de ce préambule, il ouvre la discussion sur les différents points de l'Ordre du Jour.

APRES ECHANGES DE VUES LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE.

RAPPORT D'ACTIVITE : (annexe 2)

Le Président présente les grands axes de l'activité 2021 rappelant les difficultés liées à la crise sanitaire. En ce sens l'appel à solidarité lancé par l'association a permis d'acquérir et d'envoyer 8 concentrateurs d'oxygène, 50 masques à oxygène haute concentration, 15 oxymètres et 1300 masques réutilisables, à l'hôpital de Gafza. Il rappelle que l'association a participé aux mystères de la cité 2021 et lancé son site internet. Il donne la parole à Olivier Donnard et aux stagiaires Tunisiens de l'IPREM dans le cadre du partenariat entre les écoles d'ingénieurs de Pau et de Tunis et l'université de Monastir et à Jean Claude Setier pour parler du projet de partenariat avec la ville de Testour.

Un débat intervient concernant des demandes de précisions dur l'ensemble de ces activités.

LE RAPPORT D'ACTIVTE EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

1/ ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus au conseil d'administration et au bureau de l'association :

Mohamed Ferchichi Président

Marion Sauvanier Vice-Présidente

Christian Laine Secrétaire

Jean Marziou Secrétaire adjoint

Charles Manconi Trésorier

Olivier Donnard Trésorier adjoint

Christiane Mariette, Francis Duesso, Cherif Amrouche, Othman Allani, René Leconte, Kébir

Belouahrani membres

Censeurs aux comptes : 1/ David Valere, Slah Charfadi

1/ Projet Santé

Un dossier de demande de subvention des projets sanitaires Addictologie et Périnatalité à la DGSO a été monté et présenté en 2021.
Une subvention de 11600€ a été accordée

1/ Action Solidarité COVID

Le COVID a frappé de plein fouet la Tunisie, fragilisée par une crise politique et économique. L'association AFRAHT64 s'est mobilisée et a lancé un appel aux dons à travers la presse locale (La République des Pyrénées / Sud-Ouest) pour récolter des fonds via une cagnotte en ligne.

Ainsi nous avons pu récolter la somme de 9700€ dont 2500€ ont été dégagés sur fonds de réserve de l'AFRAHT64

Ce montant a permis à AFRAHT64 d'acheter et d'acheminer ce matériel à Tunis par Tunisair ou il a été récupéré par l'Hôpital de Gafsa :

8 Concentrateurs d'oxygène avec un débit de 10 Litres /min

50 Masques à oxygène haute concentration

15 Oxymètres

1300 Masques réutilisables offerts par ADTMP

L'évènement a fait l'objet d'articles dans les journaux

Le président renouvelle ses grands remerciements à tous les généreux donateurs ainsi qu'à tous ceux qui ont été mobilisés.

Grâce à vous, la mobilisation de l'Association Franco-Tunisienne des Pyrénées-Atlantiques pour aider nos amis Tunisiens touchés par la pandémie de Covid 19 a payé !

2/ Actions dans les domaines: Périnatalité/ Addictologie

Dans le domaine Périnatalité Mère-Enfant, deux équipes du centre hospitalier de Gafsa , étaient prévues de se rendre à l'Hôpital de Pau en Mai et Septembre 2020 et 2021 pour formation. Ces formations, du fait de la pandémie de COVID ont été reportées pour le 2^{ème} Semestre 2022

3/ Actions dans le domaine de l'addictologie :

Dans le domaine de l'Addictologie, compte tenu de la crise sanitaire, le déplacement de l'équipe d'Addictologie (Psychiatre Addictologue) prévu pour 2021 sont reportés pour le 2^{ème} semestre 2022 pour diagnostic de la situation et élaboration d'une stratégie d'actions.

4/ Convoi Matériel Médical

L'acheminement du 5^{ème} convoi de 5 tonnes de Matériel Médical prévu en 2021 annulé du fait de la crise COVID et reporté au 2^{ème} semestre 2022

3/ Projet Environnement

1/Coopération Décentralisée : Commune de Lescar/Commune de Testour (Tunisie)

Mise en œuvre après phases, expertise et état des lieux :

**1-1/ Echange régulier et tenue de plusieurs réunions (3) par Vidéo
Conférence Lescar/Testour/ONG/AFRAHT64**

**1-2/ Préparation, Montage et Présentation du dossier pour demande
de Subvention et collaboration avec l'ONG HAMAP –Humanire
auprès du Ministère Européen des Affaires Etrangères (MEAE)
le 27 Mai 2021 :**

Subvention accordée le 17 Juin 2021 :

55 000€ pour l'année 2022 avec un avis très favorable

**Budget total de mise en œuvre de la plate forme sur
4 ans est évalué à 1,3 M€ soit 325000 / an.**

**1-3/ Recherche et identification des investisseurs tunisiens et français;
privés ou publics :**

Tunisie :

2 Sociétés Tunisiennes

ANGED/FTD/UTICA/Ministère de l'Environnement

France :

AFD

Région Nouvelle Aquitaine / Département/ CAPBP

Fondation de SUEZ

Ville de Paris

Syndicat mixte des Déchets Franciliens (SYCTOM)

3/ Projet Environnement

L'AFRAHT accompagne le projet de coopération décentralisée entre l'agglomération Pau Béarn Pyrénées et la commune de Testour concernant la gestion des déchets ménagers.

Une convention a été signée le 5 juin 2019. Des experts interviennent pour la phase diagnostique en octobre 2019 puis en janvier 2020.

Une subvention de 55 000 euros a été allouée par le ministère des Affaires européennes.

Un camion benne offert par l'agglomération paloise est acheminé le 20 novembre 2020 à Testour.

4/ Projets Scientifiques et Techniques

1/ IPREM – Université de Pau et l'INRAP de Tunis:

1-1/ Projet Européen de jumelage TunTwin de 5 pays)

Budget accordée : 899.00€ pour former en sciences analytiques

avancées

des chercheurs tunisiens confirmés et des jeunes tunisiens et les

intégré dans la

dynamique de recherche européenne dans les domaines

d'intérêts économiques Tunisien :

- La qualité agroalimentaire

- La pollution du Golfe de Gabes par les phosphates

- La fabrication et authentification des productions de

médicaments génériques Tunisiens

1-2/ Thèse d'Emna Nasr sur la traçabilité de l'huile en cours de rédaction.

Soutenance prévue 7 Avril 2022

1-3/ Les responsables du projet de coopération ont recruté, après audition et concours via Zoom,

2 nouvelles étudiantes en thèse projet TunTwin

IPREM – Université de Pau et l'INRAP de Tunis (suite):

1-4/ Cadre du projet Tun Twin un WorkShop Européen organisé et une Conférence donnée en Tunisie avec la présence du Ministre de la Recherche, de tous les industriels et les enseignants chercheurs :

Objectifs : Recherche Industrie et formations à la rédaction et aux dépôts de projet Européens

1-5/ Préparation du prochain Congrès CFSAA, l'AFRAHT64 sera également étroitement associée pour 2023

2/ Université de Monastir

Collaboration de recherche à distance avec Kaïs

Ammari, directeur de l'Unité de Recherche Analysis and Control of PDEs, Faculté des Sciences de l'Université de Monastir.

3/ Coopération EISTI-CY Tech (Ecole Internationale des Sciences du traitement de l'Information) à Pau et l'INSAT (l'Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie de Tunis :

- Convention de partenariat en cours de modification pour signature.

Les axes de coopération identifiés :

- Echanges d'enseignants**
- Organisation de stage de 4-6 mois pour des étudiants de l'INSAT et de l'EISTI-CY Tech en dernière année**
- obtention de co-diplômes**

/ Projets Scientifiques et Techniques

1/ Partenariat IPREM (Université de Pau) et INRAP à Tunis:

- programme de Twinning en 2020**
- Mise en place d'un colloque scientifique France-Afrique**
- Tenue du 2ème CAFSAA**
- Projet de jumelage européen TunTwin subventionné à hauteur de 850 000 euros par l'Europe : accompagnement de 2 étudiantes tunisiennes dans le domaine des produits**

pharmaceutiques et de la pollution aux phosphates dans la région de Gabès.

2/ Projet Etude, développement & mise en place d'un procédé biologique pour le traitement des boues résiduelles générées par l'activité de raffinage du pétrole au niveau de la lagune de Bizerte : Résultats concluants – Brevet déposé

5/ Projet coopération scolaire/ Jumelage :

Projet coopération scolaire/ Jumelage :

Lycée J. Monod Lescar et Lycée Ibn Zohr à Testour

- Réunion d'échanges 21 Décembre 21 avec Mme Rachel

COURTOUX Proviseur Lycée J. Monod en présence de

Valérie REVEL Maire de Lescar et son adjoint Jean Claude SETIER

5/ Projet pédagogique

Intervention au collège Jean Sarrailh de Monein sur le thème médias et démocratie avec le journaliste Eric Normand

6/ Participation aux Mystères de la Cité à travers la tenue d'un stand de Restauration

Participation aux Mystères de la Cité à LESCAR :

Harira - pâtisseries - thé à la menthe

Bénéfice = 184 €

7/ Rapport d'orientation pour 2022

1/ Projet Santé

- Poursuite des actions de formations dans les domaines de Périnatalité et d'Addictologie
- Organisation et Acheminement du 5^{ème} convoi de matériel médical prévu 2^{ème} trimestre 2022

2/ Projets Scientifiques

- Poursuite des projets de collaboration TunTwin déjà engagés entre l'IPREM –Université de Pau et l'INRAP et l'Université MONASTIR
- Finalisation de la signature de la convention de partenariat de l'INSAT à Tunis/EISTI-CY-Tech de Pau

3/ Projet Environnement

Finalisation du montage financier permettant de lancer l'opération de partenariat avec la ville de Testour et la mise en œuvre de la plateforme décidée

4/ Projet coopération scolaire/ Jumelage :

Poursuivre le projet de jumelage scolaire entre le Lycée J. Monod Lescar et Lycée Ibn Zohr à Testour. Définir le programme de coopération et signature de la convention entre les deux établissements

5/ Site Web AFRAHT64

Finaliser la mise en place du site Web AFRAHT64
Création d'une plaquette institutionnelle

6/ Projets, tourisme et agriculture

Selon la situation sanitaire du COVID, réactiver les projets déjà engagés avec les

Ministères du Tourisme et de l'Agriculture en Tunisie

7/ Projet Culturel

Organisation d'un voyage culturel en Tunisie!!

7/ Convivialité

Organisation d'un repas convivial de l'amitié Franco-Tunisienne prévu Samedi 11 Juin

7/ Projets en cours

- Mise en place d'un partenariat entre l'EISTI Cy Tech et l'INSAT
- Mise en relation Lions Club 64 et Lions Club de Tunis
- Projets "Tourisme Hôtellerie" et "Agriculture" sous forme de formations ciblées

RAPPORT D'ORIENTATION : (annexe 3)

Le Président Ferchici présente les orientations d'activité pour 2022 en autre :

- **L'acheminement d'un cinquième convoi de matériel médical**
- la recherche de fonds pour le lancement de deux filières de soins en matière d'addictologie et de périnatalité avec les formations ad hoc.
- La finalisation du montage financier permettant de lancer l'opération de partenariat avec la ville de Testour
- **Le signature d'une convention de partenariat entre l'EISTI de Pau et l'INSAT de Tunis**
- **La poursuite des travaux entre l'iprem, l'INRAP et les universités de Pau et Bizerte.**
- **La préparation d'un voyage culturel**
- **La programmation d'un repas convivial des membres (date prévue le 11 juin 2022)**
- **La finalisation du site internet**

LE RAPPORT D'ORIENTATION 2022 EST APPROUVE A L'UNANIMITE.

III/ Rapport Financier relatif à l'Année 2019 et à l'année 2020.

Le trésorier présente le Rapport Financier 2019 et 2020.

III/ Rapport Financier relatif à l'année 2021.

Le trésorier présente le Rapport Financier 2021.

Le Compte de résultat relatif à l'année 2021 fait apparaître un excédent de **1 172,83€.**

Le Total des produits de l'Année 2021 s'élève à **5 755,59€.**

Le Total des Charges 2018 s'élève à **4 582,76 €.**

Les Contributions volontaires ont été évaluées à **1 000,00 €.** Elles montrent l'importance des services gratuits dont nous avons bénéficié de la part de nos partenaires.

Le Bilan 2021, quant à lui, s'équilibre au 31.12. à hauteur de **9 717 €.**

IV/ Rapport des Censeurs aux Comptes

Les Censeurs aux Comptes certifient la régularité de la présentation des comptes. Les Membres de l'Assemblée Générale peuvent voter le compte de résultat et le bilan tels qu'ils sont présentés.

V/ Montant des Cotisations.

Le Montant des cotisations est maintenu pour 2021 soit :

- 20 € par Adhérent individuel
- 30 € pour un couple
- 5 € pour un Etudiant

Il est rappelé que le montant des cotisations est déductible lors de la prochaine déclaration d'impôts. AFRATH peut fournir des reçus justificatifs sur demande.

VI/ Présentation du Budget Prévisionnel 2022

Le Président présente et explique le Budget prévisionnel 2019. Celui-ci s'équilibre à hauteur de 3500.00 €, hors contributions volontaires.

Par ailleurs, les Contributions Volontaires ont été évaluées à 3 000,00 €.

Au terme de sa présentation, le Président donne la parole aux Membres de l'Assemblée Générale. Après que toutes explications ont été données, il propose de voter les Résolutions suivantes :

VII/ Vote sur les Résolutions.

- 1ère Résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve l'arrêté des Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2021 et donne quitus aux Membres du Bureau pour leur gestion de cet exercice ».

Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.

- 2ème Résolution :

« Constatant que le résultat de l'exercice 2021 se traduit par un excédent de 1291,61€, l'Assemblée Générale décide de l'imputer sur le report à nouveau ».

Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.

- 3ème Résolution :

« L'Assemblée Générale approuve le tarif des Cotisations, pour l'année 2022, d'un montant de 20 € pour un Adhérent individuel, 30 € pour un couple, 5 € pour un Etudiant ».

Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.

- 4ème Résolution :

« L'Assemblée Générale, après en avoir débattu, approuve le Budget Prévisionnel 2022 d'un montant de 3500,00 € hors contributions volontaires.

Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.

5ème Résolution :

« L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi ».

Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.

VIII/ Elections des membres du conseil d'administration

Après appel à candidature, sont élus au conseil d'administration :

- Christiane Mariette,
- Marion Sauvanier ,
- Jean Marziou,
- Olivier Donard,

- Charles Manconi,
- Francis Duesso,
- René Lecomte,
- Cherif Amrouch,
- Albert Belouahrani,
- Christian Laine,
- Mohamed Ferchichi
- Othman Allani ,

IX/ Clôture de l'Assemblée Générale.

En l'absence de questions diverses, Monsieur FERCHICHI, Président de l'AFRAHT64, renouvelle ses remerciements aux Membres de l'Assemblée Générale, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Constatant que l'Ordre du Jour est épuisé et que, en dépit de ses sollicitations, plus personne ne demande la parole, le Président déclare la séance levée à 22 h et invite les Adhérents à partager le verre de l'amitié.

Secrétaire
Marion SAUVANIER

Le Président
Mohamed FERCHICHI